



HAL
open science

Complétives ou circonstancielles? Syntaxe, sémantique et pragmatique

Colette Bodelot

► **To cite this version:**

Colette Bodelot. Complétives ou circonstancielles? Syntaxe, sémantique et pragmatique. Les Études Classiques, 2001, 69, pp. 389-408. hal-03581599

HAL Id: hal-03581599

<https://hal.science/hal-03581599>

Submitted on 23 Feb 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

COMPLÉTIVES OU CIRCONSTANCIELLES ?

SYNTAXE, SÉMANTIQUE ET PRAGMATIQUE*

1. Introduction

Le point de départ de cet exposé a été constitué par une réflexion sur les espaces fonctionnels que la proposition complétive est susceptible d'occuper en latin, dans différents contextes et genres de discours. Pour appréhender les principales variétés d'emplois et voir les rapports qui s'établissent d'un côté avec l'évolution de la langue au fil des temps, d'un autre côté avec les pratiques mises en oeuvre par différents genres littéraires, nous avons, pour cette recherche, dépouillé une trentaine d'échantillons empruntés à 16 auteurs de Plaute à Tacite appartenant à 7 genres littéraires différents et correspondant dans la C.U.F. à quelque 62.000 lignes de texte ¹. Par rapport à cette étude de base, notre objectif est ici de dénoncer la fluidité des frontières fonctionnelles qui séparent les différents types de subordonnées, complétives, circonstancielle et relatives, qui, à notre sens, donnent souvent lieu dans les grammaires à un classement trop rigide, en vertu de critères essentiellement morphologiques et / ou sémantiques. Or à quel point les critères formels représentent des paramètres peu fiables lorsqu'il s'agit de déterminer la fonction d'une subordonnée est prouvé par la malléabilité extraordinaire de la plupart des conjoncteurs. Ainsi, parmi les trois sous-classes de complétives, les propositions infinitives, les conjonctives en *ut*, *ut non*, (*ut*) *ne*, *quominus*, *quin*, *quod* ... et les interrogations indirectes, il n'y a que l'infinitive qui ne peut se confondre formellement avec une relative ou une circonstancielle. Ainsi, il est p. ex. difficile de savoir si *ut* ou *ne* suivis du subjonctif servent à exprimer une simple valeur de volonté, éventuellement déjà véhiculée par le prédicat recteur, et jouent, à ce titre, le rôle d'introducteur d'une complétive, ou s'ils doivent être traduits par «afin que, pour que», et introduisent un type de subordonnée sémantiquement

* Ce texte a fait l'objet d'une communication aux 12es Journées de Linguistique latine organisées par D. LONGRÉE aux Facultés Universitaires Saint-Louis à Bruxelles, le 1er mars 2000. Il s'entend comme une présentation de notre ouvrage *Espaces fonctionnels de la subordination complétive en latin. Etude morpho-syntaxique et sémantico-énonciative*, Louvain-Paris, Peeters, 2000, dont l'introduction générale et un aspect particulier, celui des interférences entre complétives et circonstancielle, sont ici repris dans une perspective élargie.

¹ Le corpus est constitué des textes suivants: THÉÂTRE: Plaut., *Amph.*, *Asin.*, *Aul.*; Ter., *Andr.*, *Eun.*, *Haut.*; Sen., *Oed.*, *Herc.O.* POÉSIE LYRIQUE ET DIDACTIQUE: Lucr., 1-3; Catull.; Verg., *georg.*; *ecl.*; Hor., *carm.*; Corp.Tib.; Prop., 1-3; Colum., 10. CORRESPONDANCE: Cic., *epist.* (année 59 et du 26.2 au 25.3.49); Sen., *epist.* 1-41; Plin., *epist.* livr. 5-8. HISTOIRE (sans disc. dir.): Caes., *ciu.* 2-3; Sall., *Catil.*; *Iug.*; Liu., 32-33; Tac., *ann.* 1-2; DISCOURS TIRÉS DES HISTORIENS: disc. in Caes., *ciu.* 2-3; Sall., *Catil.*; *Iug.*; Liu., 32-33; Tac., *ann.* 1-2; DISCOURS: Cic., *Quinct.*; *Manil.*; *Cael.*; Plin., *paneg.*; PHILOSOPHIE: Cic., *off.* 1-2; Sen., *dial.* 3-5 (= *De Ira*).

plus autonome, une proposition circonstancielle. Sous ce rapport, nous connaissons tous les difficultés de nos élèves et étudiants qui ont souvent toutes les peines du monde à interpréter et à traduire correctement telle subordonnée introduite par *ut*, *quod* ou *si*. Et leur embarras, loin d'être insignifiant, est symptomatique: il reflète une situation de clair-obscur qui, souvent, est inscrite dans le fonctionnement même de la langue. Aussi les problèmes de nos étudiants sont-ils en partie identiques à ceux des grammairiens eux-mêmes. On n'a qu'à se reporter dans la *Syntaxe latine* d'Ernout-Thomas (1953², p. 387-388) au classement des propositions en *si* pour voir affleurer un profond malaise. Sous le titre de «“SI” complétif (circonstanciel)» sont indûment séparés, en vertu d'un critère douteux de «transitivité», des énoncés comme [1] et [2], qui, à notre avis, vont ensemble:

[1] *Aeneas (...) omnem*

prospectum late pelago petit, Anthea si quem

iactatum uento uideat (...) (Verg., *Aen.* 1,180-182)

«Enée (...) promène au loin ses regards sur la mer pour le cas où il verrait ballotté par les vents quelqu'un de ses compagnons comme Anthée (...)»

où *si p* est interprété comme une circonstancielle.

[2] *Hanc (scil. paludem) si nostri transirent hostes expectabant;* (Caes., *Gall.* 2,9,1)

«L'ennemi attendait pour le cas où les nôtres entreprendraient de franchir ce marais;»

où *si p* est interprété comme une complétive.

Or la possibilité de traduire dans les deux exemples *si* par «pour le cas où» fait deviner à quel point les deux énoncés sont structurellement liés à l'origine ².

Au titre de «cas voisin» est ensuite traité le tour *miror si*, qui du fait qu'il alterne avec *miror quod* ou *miror* + proposition infinitive est classé automatiquement parmi les complétives directes. Pour terminer, chez les mêmes auteurs, une remarque très rapide sur un emploi de *si* proche de *ut* complétif, au sens de «à savoir que», dans *totum in eo est si ...*, auquel est assimilé l'emploi de *si* dans *sufficere tibi debet si ...*. La réduction des deux derniers exemples cités à un même emploi est de toute évidence inacceptable: la traduction par «à savoir que» suggère une valeur explicative, compatible avec le premier tour cité *totum in eo est si* (où *si* explicite la séquence cataphorique *in eo*), mais exclue dans le dernier. Le défaut essentiel de cette présentation est son parti pris d'analyse plane: on regrette l'absence d'une perspective diachronique et la négligence de la structure sémantico-logique profonde, qui seule pourrait révéler les affinités qui existent entre les différents types de propositions introduits par *si*. Ce qui vaut pour *si* est vrai aussi pour d'autres conjonctions, tels *postquam*, *quamuis*, etc., que les

² Voir C. BODELOT (1998a).

grammaires ne mentionnent même pas - apparemment en raison de leur valeur sémantique forte - comme introducteurs potentiels d'une complétive.

Dans ce qui suit, notre objectif est de comparer les subordonnées dites complétives à toutes celles qui, bien que relevant originellement de la classe des circonstancielle, admettent, dans un contexte déterminé, une commutation avec elles. De cette possibilité d'échange se dégage l'impression d'une transitivité à géométrie variable qui, par rapport aux différentes classes de subordonnées distinguées dans les grammaires traditionnelles, atteste l'existence de vastes zones d'intersection. Dans ce cas, c'est seulement par référence à certaines structures de base qu'il est possible de démêler les fils et de saisir les engrenages complexes qui déterminent l'aspect superficiel que tel énoncé revêt en discours.

2. Propriétés définitoires et contrastives de la subordonnée complétive par rapport à la subordonnée circonstancielle

Avant de passer à l'étude de différentes situations d'équivoque ou d'interférence, nous jugeons utile de proposer, dans une visée contrastive avec la subordonnée circonstancielle, une définition de l'essence syntaxique et sémantique de la proposition complétive. J. Lallot (1999, p. 22), dans un colloque récent sur les complétives en grec ancien, a parlé de la complétive comme d'une espèce insaisissable à laquelle la grammaire antique, qui possédait une doctrine des parties du discours et la notion stoïcienne de proposition non simple, n'a pas accordé de statut syntaxique. Cette variété de subordonnée n'a été reconnue et dénommée qu'à la fin du 18^e siècle.

Dans une optique structurale, dans laquelle la phrase passe pour l'unité syntaxique maximale³, la complétive et la circonstancielle font toutes les deux partie de ce qu'on appelle traditionnellement une phrase complexe, constituée d'au moins deux propositions. Elles représentent l'une et l'autre un segment prédicatif qui serait, à peu de chose près, assimilable à une phrase, mais qui, dans le cadre de la macro-phrase, joue un rôle «sous-phrastique». Entretenant au sein de la phrase avec la première proposition non pas ce qu'on pourrait appeler avec M. Lavency (1997², p. 10) et D. Longrée (1987, p. 166) un rapport de solidarité mais un rapport de dépendance verticale, complétive et circonstancielle constituent, à titre de subordonnées, des syntagmes propositionnels qui n'appartiennent pas au même paradigme que la phrase. L. Tesnière (1965², p. 386) parle dans ce cas d'une «translation du second degré» qui implique, dit-il, automatiquement «une descente dans la hiérarchie structurale»: elle «dégrade» un noeud verbal susceptible de fonctionner comme phrase entière en le ramenant au niveau d'«un des autres éléments de la phrase simple». Selon A. Lemaréchal (1989, p. 28),

«l'appartenance à une partie du discours est une condition préalable nécessaire pour que s'établisse la relation syntaxique». D'où il ressort que la proposition subordonnée, assimilée à une partie du discours, s'oppose aux propositions coordonnées (ou juxtaposées), constituants immédiats de la macro-phrase, en ce qu'elle peut assumer, jusqu'à un certain degré, les principales fonctions des éléments d'une phrase simple (sujet, CO, CC, CN, etc.).

Ces vues sont confirmées par la façon de procéder des grammaires allemandes ⁴, qui assimilent les propositions subordonnées au syntagme nominal, adjectival ou adverbial, suivant leur commutabilité respective. Ces trois types paradigmatiques sont censés recouvrir ce que la tradition grammaticale appelle les propositions complétives, relatives et circonstancielles. Or cette assimilation à une partie du discours n'est pas inattaquable. Du fait que la complétive présente par son statut propositionnel une latitude combinatoire et des propriétés distributionnelles différentes de la catégorie simple du nom, il n'existe pas d'isomorphisme entre les deux classes paradigmatiques. Pour ne donner qu'un exemple de cette différence de comportement: à l'opposé d'un substantif, la complétive en latin ne peut pas se rattacher librement, sans relais cataphorique ou anaphorique, à n'importe quelle préposition ⁵. Considérons sous ce rapport l'énoncé proposé en [3]:

[3] (...) *Bibulus Pompeium fecerat certiozem ut caueret insidias*; (Cic., Att. 2,24,2)

«(...) Bibulus avait averti Pompée de prendre garde aux embûches;»

En face d'énoncés parfaitement grammaticaux du type de [3a] *Bibulus Pompeium fecerat certiozem de cauendis insidiis* ou [3b] *Bibulus Pompeium fecerat certiozem de ea re ut caueret insidias*, une phrase comme [3c] *Bibulus Pompeium fecerat certiozem de ut caueret insidias* est inconcevable.

D'un autre côté, certaines fonctions assumées par la complétive peuvent occasionnellement être annoncées par d'autres parties que le nom ou le pronom. A preuve la cataphorisation de la proposition infinitive par l'adverbe *ita* en [4]:

[4] *Sed cum sibi ita persuasisset ipse, meas de se accurate scriptas litteras maximum apud te pondus habituras, (...)* (Cic., fam. 13,10,1)

«Mais comme il en était venu lui-même à cette persuasion qu'une lettre soigneusement rédigée par moi à son sujet aurait auprès de toi un très grand poids, (...).»

Dans ce cas, *ita* (dépendant de *persuadeo*) commute avec le pronom neutre *id*, complément d'objet d'un verbe transitif direct. Cette commutation confirme une affirmation de H. Pinkster

³ Voir A. MEILLET (1937⁸, p. 355); L. BLOOMFIELD (1970, p. 161-162).

⁴ Voir p. ex. R. KÜHNER et C. STEGMANN (1912-14², II, 2, p. 208, 279, 327).

(1988a, p. 11, 41), à savoir que certains adverbes de manière peuvent bel et bien jouer le rôle d'argument ⁶. Autrement dit, ils représentent au même titre que le complément d'objet un constituant essentiel du noyau prédicatif. N'empêche que, dans ce cas précis, une subordonnée complétive est annoncée par une partie du discours appartenant à une catégorie grammaticale autre que le nom, ce qui bat en brèche définitivement le principe d'une relation biunivoque entre telle fonction syntaxique et l'appartenance de l'élément qui l'assume à telle classe de mots ou partie simple du discours.

Aussi les critères discriminatifs qui permettent de distinguer la proposition complétive des autres types de subordonnées relèvent-ils, à notre sentiment, plutôt de l'axe syntagmatique que paradigmatique. La subordonnée complétive représente par opposition à la subordonnée dite circonstancielle un constituant central et essentiel du noyau prédicatif, par rapport auquel elle occupe, soit de façon immédiate, soit de concert avec un élément anaphorique ou cataphorique, dont elle représente l'explicitant sémantique, la position d'argument - ou d'«actant», comme dirait L. Tesnière (1965², *passim*). Le noyau prédicatif est-il de nature verbale, la complétive joue normalement le rôle de sujet ou d'objet par rapport à ce verbe. Il s'agit là de la fonction prototypique de la complétive. Dans ces cas, le verbe régissant «ouvre, comme le dit G. Serbat (1988, p. 32), une place à sa droite», et la proposition complétive vient saturer cette position soit comme objet à côté d'un verbe tel *opto*, soit comme sujet à côté d'une expression verbale tel *proprium est*. Notons que la notion d'«objet» est à interpréter au sens large: à côté des compléments dépendant d'un verbe transitif direct et commutant avec un (pro)nom à l'accusatif susceptible d'assumer la fonction de sujet dans la construction passive, elle comprend aussi la classe plus hétérogène des objets qui, commutant avec un génitif (après *memini*, etc.), un ablatif (après *gaudeo*, etc.), un datif (après *studeo*, etc.) ou un syntagme prépositionnel (après *admoneo*, etc.), complètent le sens d'un verbe transitif indirect, transitif direct dont la place d'objet est déjà occupée par un autre constituant (p. ex. *te admoneo de aliqua re*), voire originellement intransitif mais secondairement transitivé (p. ex. *gaudeo, adsentior*).

Dans tous ces cas, la complétive peut être représentée au sein de la régissante par le pronom neutre *id* qui, lorsqu'il se rattache à un verbe originellement intransitif, est appelé par R. Kühner et C. Stegmann (1912-14², II, 1, p. 279-280) un accusatif du contenu («Akkusativ des Inhalts»), par G. Serbat (1996, p. 130-133) un accusatif de l'objet interne. Le cadre nominal sert dans ce cas à médiatiser syntaxiquement la relation sémantique qui s'instaure entre le verbe et

⁵ Il y a, notamment en latin tardif, des emplois prépositionnels comme celui de *pro quod* qui va donner «pour que» fr. et *porque* «parce que» esp. Mais, dans ce cas, on a affaire à une expression en voie de figement qui introduira non plus une complétive mais une circonstancielle.

⁶ Après le verbe «parler», p. ex., l'adverbe de manière représente, dans une telle optique, un constituant essentiel du prédicat.

l'information substantielle qui sert d'explicitant à son contenu: l'accusatif lance, comme le dit encore G. Serbat, un appel à coïncidence sémantique avec la notion exprimée par le verbe principal.

Le rôle d'argument ou de constituant central du verbe une fois admis comme fonction fondamentale de la proposition complétive, il devient dès lors facile de rendre compte de différentes variantes d'emploi, qui toutes peuvent être ramenées à cette position de base. Soit à titre d'illustration, les énoncés [5] à [7]:

[5] (...) **angebār**, (...), *quo uti consilio possem*; (Cic., *Att.* 9,6,4)

«(...) j'étais inquiet de savoir (...) à quelle solution raisonnable je pourrais me rallier;»

[6] (...) *Camillus collegam (...) moenia adgredi iubet, non tanta spe scalis capi urbem posse quam ut (...) oppidanis iam pugnando fessis laxaretur labor (...)* (Liu., 6,9,9)

«(...) Camille ordonna à son collègue (...) d'attaquer les murailles moins dans l'espoir de pouvoir prendre la ville par escalade que pour accorder un répit aux habitants déjà exténués par le combat (...)»

[7] (...) *et non minus sollicitus in illo rapido alveo fluminis ut armatus quam ut saluus exiret, retento armorum uitricium decore tam tutus redit quam si ponte uenisset.* (Sen., *epist.* 120,7)

«(...) et tout aussi inquiet de sauver dans ces flots impétueux son armement que sa vie, ayant retenu la parure de ses armes victorieuses, il rentra <dans la ville> à l'abri de tout danger, autant que s'il avait emprunté le pont.»

L'exemple [5], dans lequel l'interrogation indirecte (*quo uti consilio possem*) joue le rôle de complément du verbe passif *angebār* (et commute avec un ablatif), peut facilement être rapproché de la construction active correspondante, dans laquelle la complétive assume la fonction de sujet du verbe *angebāt*. L'invariant sémantique qu'il y a manifestement entre la phrase active et la phrase passive s'explique par le fait que la complétive, bien qu'assumant de part et d'autre une fonction syntaxique différente, joue dans les deux cas le rôle d'un «actant» central du noyau prédicatif ⁷.

Dans l'exemple [6], le verbe *sperare*, susceptible d'introduire une complétive, cède la place au substantif *spes*: rien d'étonnant donc que la subordonnée, de complément de verbe, devienne un complément de nom ⁸.

Dans le dernier type d'énoncés, représenté par l'exemple [7], la complétive sert régulièrement d'expansion à des adjectifs qui sont sémantiquement liés aux différentes classes

⁷ Voir C. TOURATIER (1991, p. 109). A noter d'ailleurs qu'en cas de construction passive une anticipation du contenu de la subordonnée par le pronom neutre *id* serait possible. Cf. *Iam illud non sunt admonendi (...) ut animaduertant, (...)* (Cic., *off.* 2,68) «Maintenant, il ne faut pas leur rappeler (...) qu'ils fassent attention, (...)»

⁸ Sur le modèle de *hostem metuere* en face de *hostis metus*, où *hostis* est un génitif objectif, on a *sperare eum rediturum esse* en face de *spes eum rediturum esse*.

de verbes susceptibles d'introduire une complétive, de sorte que l'unité fonctionnelle de la classe des complétives ne s'en trouve pas compromise.

D'où on inférera que les emplois de la proposition complétive comme complément d'un verbe passif, d'un nom ou d'un adjectif sont des variantes, transformationnellement conditionnées, de son emploi comme constituant nucléaire du syntagme prédicatif.

C'est cet emploi comme argument notamment d'un verbe qui est la preuve la plus puissante du statut nominal de la complétive: commutable avec le pronom neutre *id*, elle assume des fonctions qui sont de façon prototypique - sinon exclusive - remplies par le substantif. Aussi C. Muller (1996, p. 73) affirme-t-il justement au sujet de la proposition complétive que son assimilation ordinaire à un syntagme nominal «résulte en fait de la transformation en «terme» dépendant du noyau verbal.»

Retenant donc comme hypothèse de travail que l'originalité de la proposition complétive peut se définir très schématiquement comme la faculté de déterminer comme argument le verbe ou noyau prédicatif, nous nous interrogerons sous la rubrique suivante comment il se peut qu'en cette position apparaissent des propositions pourvues d'une valeur sémantique forte, à première vue étrangère aux trois classes modales de base des complétives, les assertives, les interrogatives et les impératives, et qui semblent par là même prédestinées à fonctionner en dehors de la valence du verbe comme satellite ou constituant périphérique.

3. Subordonnées «circonstancielle» dont le contenu propositionnel est repris en expansion complétive

On sait que dans des situations apparemment inextricables, où à l'ambiguïté formelle du subordonnant s'ajoute l'équivoque du contexte qui offre à la subordonnée plusieurs points d'incidence virtuels, un moyen efficace de désambiguïser la phrase peut être l'adjonction d'un anaphorique ou d'un cataphorique qui explicite la fonction de la subordonnée. Soit à ce titre les énoncés [8] et [9]:

[8] (...) *ais longum esse quae ad ea responderis perscribere*; (Cic., *Att.* 2,9,1)

«(...) tu dis qu'il serait trop long d'écrire en détail ce que tu y as répondu;»

[9] *Gratulor tibi quod ex prouincia saluum te ad tuos recepisti incolumi fama et re p.* (Cic., *fam.* 13,73,1)

«Je te félicite d'être rentré (/ parce que tu es rentré) sain et sauf de la province auprès des tiens sans avoir nui à ta renommée ni à l'intérêt de l'Etat.»

Dans le premier cas, on peut avoir affaire à une subordonnée interrogative ou à une proposition relative comportant un subjonctif du style indirect; dans le second cas, *quod* peut

introduire ou une complétive ou une circonstancielle. Les fonctions respectives pourraient être explicitées par un anaphorique ou un cataphorique:

[8a] (...) *ais longum esse quae (...) responderis, id perscribere* (complétive)

[8'b] (...) *ais longum esse quae (...) responderis, ea perscribere* (relative)

[9a] *Id gratulor tibi, quod (...) saluum te (...) recepisti* (complétive)

[9b] *Ideo (propterea, idcirco, ...) gratulor tibi, quod (...) saluum te recepisti* (circonstancielle)

L'anaphore et la cataphore représentant donc des facteurs nullement négligeables pour identifier les différents types fonctionnels de subordinées, c'est par référence à ces cas de figure que nous étudierons diverses situations d'interférence entre les complétives et les circonstancielle.

Dans le corpus défini antérieurement, nous avons repéré un total de 682 complétives «détachées» à l'aide d'un diaphorique⁹ qui occupe dans la phrase la place de sujet, d'objet ou de complément de nom. Des 682 énoncés quelque 50 présentent une subordinée introduite par *si / nisi, quia, quoniam, siue ...siue* (ou *seu...seu*), *cum, dum, postquam, quamuis, quamquam, licet, tamquam*, qui devrait occuper, de façon prototypique, dans la macro-phrase une position périphérique.

Commençons par *si*, qui est numériquement le mieux représenté: il introduit 26 des 50 propositions mentionnées. En latin, *si* est le plus couramment employé dans le cadre de la période conditionnelle. Tributaire de la sémantique vériconditionnelle, *si* y sert, d'une façon exemplaire, à instaurer un rapport de condition à conséquence entre la subordinée et la principale. Les deux propositions fonctionnent respectivement comme protase et apodose, la vérité de l'une entraînant ou impliquant la vérité de l'autre¹⁰. Dans ce cas, les modes et les temps verbaux ne sont pas seulement employés, chacun séparément, avec une valeur logique de «réel», de «potentiel» ou de «non-réel», mais il existe encore un parallélisme relatif entre les formes verbales de la protase et de l'apodose; cette symétrie prend en charge l'expression de la solidarité logique qui existe entre *si p* et *P*. En dehors de cet emploi circonstanciel, la plupart des grammaires assignent à *si*, à côté de son affectation à l'introduction de l'interrogation indirecte, une tendance certaine à exprimer un rapport de dépendance verticale de nature complétive après toute une gamme d'expressions de sentiments, de sanction et d'appréciation subjective. Nous renvoyons aux listes d'exemples qui figurent dans les syntaxes de Kühner-Stegmann (1912-14², II, 2, p. 424-425, §219, 2 + Anmerk. 1) et de Hofmann-Szantyr (1965, p. 666, §366a)¹¹. La présence d'un syntagme nominal ou pronominal sujet ou objet pour annoncer ou

⁹ Le terme de «diaphorique» est ici employé comme hyperonyme de cataphorique et d'anaphorique.

¹⁰ Voir M. LAVENCY (1997², p. 228).

¹¹ Pour une étude critique de ces listes, voir C. BODELOT (1998b).

repandre le contenu propositionnel de *si p* semble confirmer cette impression d'un emploi en développement complétif; ainsi en [10] et [11]:

[10] *Enim uero illud praeter alia mira miror maxime,
Si haec habet pateram illam.* (Plaut., *Amph.* 772-773)

«En vérité, dans toute cette histoire étonnante, ce dont je m'étonne le plus, c'est si elle possède cette coupe.»

[11] *Quam triste hoc ipsi, quam acerbum mihi, si is cui omnis ex studiis gratia inhabilis studiis fuerit!* (Plin., *epist.* 8,1,2)

«Quelle affliction pour lui-même, quelle peine pour moi, si cet homme qui n'a d'autre source d'agrément que les études doit devenir inapte aux études!»

Si p sert dans ce cas d'explicitant sémantique aux diaphoriques *illud* et *hoc*, les deux segments, support pronominal et apport propositionnel, jouant de conserve le rôle d'argument du noyau prédicatif.

Le rapport de dépendance verticale entre le prédicat introducteur et *si p* se manifeste le plus nettement en cas de postposition de la subordonnée: la proposition en *si*, abandonnant alors la place initiale qu'elle occupe usuellement dans la période conditionnelle en tant que thème, passe en queue d'énoncé pour se placer sous le regard d'un prédicat susceptible d'engendrer une complétive.

D'autres indices en faveur d'une interprétation complétive sont:

1 - l'absence de parallélisme temporel ou modal entre le verbe introducteur et le verbe subordonné, le temps et le mode dans la subordonnée marquant alors, prioritairement à toute valeur logique, la simultanéité, l'antériorité ou la postériorité par rapport à l'époque signifiée dans la principale, comme en [12]:

[12] (...) *res egebat mora, si expugnare uellet,* (...) (Liu., 32,13,9)

«(...) cela demandait du temps, s'il voulait prendre d'assaut <la place forte> (...)»

2 - la commutation ou l'emploi de *si p* en parallèle avec une proposition infinitive, une subordonnée en *quod* ou en *ut/ ne*, comme dans les énoncés [13] à [15]:

[13] *Non ego secundis rebus nostris gloriabor, duos consules ac duos consulares exercitus ab nobis sub iugum missos, et si qua alia aut laeta aut gloriosa nobis euenerunt.* (Liu., 23,42,7)

«Ce n'est pas moi qui vanterai nos succès, les deux consuls et les deux armées consulaires que nous avons fait passer sous le joug ni les autres événements heureux ou glorieux qui ont pu nous arriver.»

[14] *Arma quod inipigre ceperint, laudare; magis laudaturum, si non utantur nisi ultima necessitate coacti.* (Liu., 24,22,3)¹²

«Il les louait d'avoir pris les armes sans hésiter; il les louerait encore davantage s'ils ne s'en servaient pas à moins d'y être contraints par une nécessité absolue.»

[15] *Sed quoniam paulo ante dictum est imitandos esse maiores, primum illud exceptum sit ne uitia sint imitanda, deinde si natura non feret ut quaedam imitari possint, (...)* (Cic., off. 1,121)

«Mais puisqu'on a dit un peu plus haut qu'il faut imiter les ancêtres, que d'abord soit exclue l'obligation d'imiter leurs défauts, exclu ensuite le cas où la nature n'offrira pas la possibilité d'imiter certains exemples, (...)»

Notons toutefois qu'en dépit de sa commutation possible avec un A.c.I., une complétive en *quod*, *ut*, *ne*, etc., la subordonnée en *si* garde toujours son originalité sémantique: par opposition à l'A.c.I. et à *quod* + indicatif, elle implique la non-validation de la relation prédicative. En [13] et [14], *si*, engagé dans un mouvement dialectique, où il suppose *p* sans exclure *non p*, sert ainsi à atténuer ce que la valeur thétique de l'A.c.I. ou de *quod* + indicatif auraient d'excessivement positivant¹³. Au cas où *si p* entretient, comme en [15], un rapport d'isofonctionnalité avec *ut p* ou *ne p*, la situation est la suivante: suivi de l'indicatif ou du subjonctif, *si* véhicule dans tous les cas un trait de virtualité; *ne* ou *ut* suivis du subjonctif posent en revanche une valeur de volition; le trait de virtualité, qui lui est chronologiquement et logiquement antérieur, appartient dans ce cas au présupposé. Dans l'exemple en question, l'emploi de *si* s'avère moins spécifique que celui de *ne*. *Ne* y serait, au prix d'un appauvrissement de sens, commutable avec *si*, mais pas vice-versa. C'est que les contenus propositionnels des deux subordonnées sont l'un et l'autre concevables comme des éventualités accidentelles mais que seul le premier est sujet à volition. De ce qui précède, nous inférons que *si*, en emploi complétif, comporte régulièrement un sème hypothétique.

Mieux encore, en cas de reprise de *si p* par *id* ou *hoc*, *illud*, *istud*, ce sème est susceptible de s'apparier avec un sème conditionnel, les deux sèmes, conditionnel et hypothétique, représentant, selon H. Vairel (1982), les traits caractéristiques de la relation implicative. La preuve la plus puissante de la valeur conditionnelle de *si* est la distribution parallèle des modes et des temps dans la principale et la subordonnée. Sans vouloir entrer dans le détail de toutes les variations, nous proposons de considérer sous ce rapport les exemples [16] à [18]; dans

¹² Dans cet exemple, *ceperint* représente probablement un subjonctif de discours rapporté qui correspond à un indicatif parfait du style direct.

¹³ Sur la structure disjonctive de *si p* qui implique l'existence d'une alternative à deux volets *p* ou *non p*, nous renvoyons à C. LEHMANN (1973, p. 66-67, 82-87); sur l'effet de suspens de la valeur de vérité ainsi que l'exploitation rhétorique de la structure dialectique en situation de discours, nous renvoyons aux travaux de M. BARATIN (1981, p. 250, p. ex.; 1982) et de J. DANGEL (1982a; 1982b, p. 39-45).

[16], les verbes figurent de part et d'autre à l'indicatif futur, dans [17] au subjonctif présent, dans [18] au subjonctif imparfait:

[16] *Ac, si quid forte ex consulatus fastigio fuerit deminutum, nostra haec erit culpa, non saeculi.*
(Plin., *paneg.* 93,2)

«Et si par hasard la haute dignité du consulat se trouve diminuée, ce sera notre faute et non celle du siècle.»

[17] *Superbum istud et regium (scil. sit), nisi adoptes eum (...)* (Plin., *paneg.* 7,6)

«Ce serait un indice d'orgueil et de tyrannie que de ne pas adopter celui-là (...)»

[18] «*Horum si neque urbs ipsa neque homo quisquam superesset, quis id durius quam pro merito ipsorum statutum indignari posset?*» (Liu., 31,31,13)

«Si ni leur ville même ni aucun de leurs hommes ne subsistaient, qui pourrait se plaindre que cet anéantissement fût trop dur par rapport à ce qu'ils avaient eux-mêmes mérité?»

Dans ces trois exemples, la concurrence d'indices plaidant les uns pour une dépendance verticale, les autres pour une relation de solidarité ou d'interdépendance, nous oblige à y voir une construction hybride avec superposition **en discours** de deux constructions bien distinctes **en langue**. Aussi la structure sémantico-logique profonde de [18] peut-elle être explicitée par [18']:

[18'] «*Horum si neque urbs ipsa neque homo quisquam superesset, quis [tum, si ita esset,] id, [quod neque urbs ipsa neque homo quisquam superesset,] durius quam pro merito ipsorum statutum indignari posset?*»

Cette glose montre que l'exemple [18] représente la version condensée d'un énoncé analytique plus complexe. On remarque notamment au niveau de la glose la coprésence des deux anaphoriques *tum* et *id*: le premier porte référence à la relation implicative signifiée par *si*; le second, *id*, reprend le contenu propositionnel de *si p*, à savoir la destruction de la ville et de ses habitants. C'est que, comme l'a très bien montré M. Biraud à propos du grec $\epsilon\alpha\mu\lambda\omega\epsilon$, (1999, p. 247), le contenu propositionnel qui est **la condition** de l'étonnement - ou, dans notre cas, de l'indignation - est aussi **l'objet** de l'étonnement ou de l'indignation.

Suivant les marques morpho-syntaxiques attestées au niveau de la chaîne, l'un ou l'autre rapport, conditionnel ou objectal, apparaît comme privilégié.

Dans des énoncés hypermarqués comme [12]-[15], il y a une convergence d'indices qui plaident pour une interprétation argumentale de *si*: la postposition de la subordonnée, la transitivité du verbe recteur explicitée par le diaphorique, la construction de *si p* en parallèle avec une autre complétive et / ou la disparité temporelle et modale des formes verbales conjuguées. Dans ce cas, le rapport *si-tum*, de nature implicative, est entièrement escamoté. La

seule relation qui soit, de la part de l'émetteur, encodée au niveau de la chaîne est la relation prédicat-argument entre *V* et *si p*. Seule une connaissance du fonctionnement de la langue, qui procède souvent par formulation implicite, et des lois de la logique permet au récepteur de restituer la structure sous-jacente, et d'inférer du seul rapport de rection verticale instauré au niveau du discours une double relation profonde: une relation implicative entre *si p* et *P* et une relation objectale ou subjectale entre le prédicat principal et le contenu propositionnel de *si p*. A la réception de cas aussi nets que les exemples [12] à [15], le décodeur, pas moins pressé que l'encodeur, renoncera probablement à toute élucubration logique; s'en tenant à ce qui est effectivement exprimé, il interprétera, sans s'offusquer du caractère inouï de la construction, *si p* comme une «complétive hypothétique», c.-à-d. comme une proposition de caractère suppositionnel occupant dans la structure phrastique la position argumentale.

Mais la proposition en *si* est-elle antéposée et / ou présente-t-elle comme dans les exemples [16] à [18] une forme marquée par les mêmes morphèmes temporels et modaux que la principale, le rapport implicatif reste très nettement sensible: seule une restitution de l'anaphorique *tum* (à côté de *id*, etc.) permet alors de rendre compte de toutes les marques grammaticales émergeant au niveau de la chaîne. Tout est finalement fonction de dosage et seul un examen judicieux de tous les indices contextuels permet de jauger si l'on a affaire plutôt à une **complétive** hypothétique ou à une **conditionnelle** dont le contenu propositionnel se trouve, par accident, être nécessaire pour saturer la valence du prédicat principal. Dans ce cas, on a affaire à ce qu'on pourrait appeler une subordination sémantico-syntaxique, qui se situe à l'intersection de la subordination complétive, réputée plus purement syntaxique, et la subordination circonstancielle, davantage orientée vers la sémantique.

Ce que nous venons de dire de la position argumentale occupée par *si p* s'applique aussi à au moins deux autres séries de propositions attestées dans le corpus. Les exemples [19] à [22], où la subordonnée est introduite par *cum*, *postquam*, *quamuis*, toutes conjonctions qui expriment usuellement une valeur sémantique forte (temporelle ou concessive), peuvent être considérés comme emblématiques des deux classes.

Dans le premier cas de figure, illustré par [19], la subordonnée qui nous intéresse est introduite par *cum* et postposée à la principale:

[19] *Multa tuae, Sparte, miramur iura palaestrae,
sed mage uirginei tot bona gymnasii
quod non infamis exercet corpore laudes
inter luctantis nuda puella uiros,
cum pila ueloces fallit per bracchia iactus / (...)* (Prop., 3,14,1-5)

«J'admire, Sparte, les nombreuses lois de ta palestre, mais j'admire bien plus encore les si nombreux biens de ton gymnase de vierges: que la jeune fille, sans se couvrir d'infamie, récolte par des exercices physiques des louanges, tout en évoluant nue au milieu d'hommes qui s'entraînent à la lutte; [lors]que la balle échappe aux mains dans des passes rapides (...)»

Dans cet énoncé, *quod* semble, à une première lecture rapide, introduire une circonstancielle causale au sens de «parce que». Mais une deuxième lecture, plus attentive, révèle un rapport de coréférence entre *tot bona gymnasii* et le contenu de la subordonnée en *quod*. *Quod* sera donc interprété comme introduisant une complétive de nature épexégétique, explicitant le contenu d'une idée exprimée antérieurement. Quant à *cum*, on sera tenté, en raison de sa disparité formelle et de son emploi courant comme introducteur d'une circonstancielle, de le situer à un niveau hiérarchique différent de *quod*, et de voir dans cette subordonnée une précision temporelle par rapport à *luctantis ...uiros*. Ce qui plaide finalement pour une symétrie avec *quod*, c'est son placement parallèle en début de vers ainsi que la correspondance qui existe, en fin de vers, entre *corpore* et *per brachia*. Ainsi, c'est la mise en oeuvre qui force la lecture et l'oriente vers une modalisation stratégique, sentie comme pertinente. En suivant l'interprétation de M. Rothstein (1966³), on plaidera donc ici pour une alternance plus ou moins libre de *quod* et de *cum*: dépendant, par-delà le segment-support, d'un seul et même verbe introducteur (*miramur*), les deux conjoncteurs peuvent être considérés comme fonctionnellement et sémantiquement équivalents. Etant donné que *cum* entre en concurrence avec *quod* complétif et ne semble guère garder de valeur temporelle propre, nous assistons à un cas d'allègement sémantique suprême de ladite conjonction. La subordination syntaxique l'emportant nettement sur la subordination sémantique, *cum* est ici près de fonctionner comme un simple instrument de nominalisation.

Si l'emploi d'un *cum* vidé de son contenu sémantique comme introducteur d'une complétive cataphorisée n'a rien d'inouï ni de choquant, il en va tout autrement des exemples [20] à [22], où une conjonctive temporelle ou concessive antéposée est anaphorisée par *id* ou *illud*:

[20] *Ego, Charine, ne utiquam officium liberi est hominis puto,*

Cum *is nihil mereat, postulare id gratiae poni sibi:* (Ter., *Andr.* 330-331)

«Je pense, Charinus, que ce n'est pas du tout le rôle d'un homme bien né de réclamer, alors qu'il ne rend aucun service, qu'on l'en remercie:»

[21] *ceterum postquam parte muri arietibus decussa per ipsas ruinas transcenderunt in urbem armati, illud principium uelut noui atque integri laboris fuit.* (Liu., 32,17,6)

«mais après qu'une partie du mur eut été abattue avec des béliers et que les soldats furent entrés dans la ville par-dessus les ruines mêmes, ce fut pour ainsi dire le commencement d'une tâche nouvelle, non encore entamée.»

[22] *Et quamuis tecum multo coniungerer usu,*

Non satis id causae credideram esse tibi. (Catull., 91,7-8)

«Et quoique je fusse étroitement lié avec toi, j'avais cru que ce n'était pour toi une raison suffisante.»

Du fait de son antéposition, la subordonnée sert de point de départ à l'énoncé, ou du moins à la prédication superordonnée. Reprenant le plus souvent, sinon nécessairement, un contenu qui fait l'objet d'une connaissance partagée entre l'émetteur et le récepteur, elle se définit comme le segment le moins informatif: elle constitue le thème qui sert de cadre temporel, concessif, à la prédication principale. Gardant dans un tel contexte sa valeur circonstancielle forte, la conjonction crée une attente: elle met le récepteur en condition de voir fonctionner la proposition en *cum*, *postquam*, *quamuis* comme un constituant périphérique de la prédication principale. Cette attente est ici, en quelque sorte, déçue par la suite de l'énoncé. L'anaphorique *id*, *illud* instaure en effet *a posteriori* entre la principale et le contenu de la subordonnée une relation du type argumental, qui vient se greffer sur la relation circonstancielle. Le résultat est, comme dans le cas de *si* gardant sa valeur conditionnelle forte, une construction hybride: une proposition, qui **en profondeur** fonctionne comme une circonstancielle authentique, voit **en surface** son contenu propositionnel entrer dans la constitution d'une expansion complétive. En discours, pareil métissage donne lieu à un type de subordination complexe, de nature sémantico-syntaxique, dans lequel les fonctions circonstancielle et argumentale se recouvrent au moins partiellement. On posera ainsi en face de [21] les deux énoncés de base:

[21a] *...postquam ...transcenderunt in urbem armati, [tum] principium uelut noui atque integri laboris fuit.* (subordonnée circonstancielle: subordination sémantique)

«...après que les soldats ...furent entrés dans la ville, alors commença pour ainsi dire une tâche nouvelle, non encore entamée.»

[21b] *...quod ...transcenderunt in urbem armati, [illud] principium uelut noui atque integri laboris fuit.* (subordonnée complétive: subordination syntaxique)

«...le fait que les soldats ...furent entrés dans la ville / l'entrée des soldats dans la ville fut pour ainsi dire le commencement d'une tâche nouvelle, non encore entamée.»

Les deux se superposant, on en vient à la version condensée [21c]:

[21c] *...postquam ...transcenderunt in urbem armati, [tum] illud principium uelut noui atque integri laboris fuit.* (subordonnée circonstancielle dont le contenu propositionnel est repris comme argument de la principale: subordination sémantico-syntaxique) (*tum = postquam p*; *illud = p*)

«...après que les soldats furent entrés dans la ville, ce fut alors pour ainsi dire le commencement d'une tâche nouvelle, non encore entamée.»

Que l'anaphore ne fonctionne pas ici comme le simple vecteur inversé de la cataphore est prouvé par le caractère syntaxiquement et informativement irréversible de la construction ainsi

que par l'impossibilité d'omettre l'anaphorique: alors que *id, hoc, illud*, etc. sont normalement facultatifs en cas de construction cataphorique, leur présence est indispensable pour reprendre en position argumentale le contenu propositionnel d'une subordonnée antéposée introduite par *cum, postquam, quamuis*: comme la configuration morphématique de la subordonnée n'est pas déterminée par les traits lexicaux du prédicat recteur et que la subordonnée n'est même pas localement, par sa postposition, placée sous le regard modalisant du verbe principal, le seul élément qui contribue positivement à son insertion syntaxique au centre fonctionnel de l'énoncé est le segment-support *id*, etc. Aussi, plutôt que d'être chargé comme dans le cas d'une construction cataphorique d'une valeur stylistique et expressive, le diaphorique joue-t-il dans ce cas le rôle d'un outil grammatical qui ne peut être omis sans mettre en péril la clarté de la structure de l'énoncé ¹⁴.

4. Conclusion

De cette étude on retiendra que la question de la polyvalence fonctionnelle des conjonctions se pose non seulement pour *quod, ut, ne, si*, mais également pour des marqueurs comme *cum, postquam, quamuis* qui peuvent, eux aussi, introduire un contenu propositionnel en expansion complétive. C'est justement à partir de la situation ambivalente de *si*, reconnue comme telle par toutes les grammaires et n'ayant rien de choquant aux yeux d'un récepteur moyen de textes anciens, qu'un raisonnement par analogie peut rendre plausible l'affectation, rare et occasionnelle, de *postquam, quamuis*, etc. à l'introduction d'un contenu propositionnel en position d'argument. Le fonctionnement structural de *postquam, quamuis...* dans cette position est le même que celui de *si*, commenté en premier. La relation prédicat-argument peut en effet s'apparier, dans un but d'efficacité rhétorique et discursive, aussi bien avec une relation temporelle ou concessive qu'avec une relation conditionnelle. Au niveau de la recevabilité de la structure, la seule différence est qu'avec *si* cet emploi est rentré dans l'usage, tandis qu'avec la plupart des autres conjonctions circonstancielles il fait figure d'exception. D'où souvent, en un contexte sémantique et structural propice, dans le cas de *si*, notamment postposé, l'impression d'un ternissement du sème conditionnel. Un estompage identique de la valeur temporelle s'observe dans le cas d'une proposition en *cum*, postposée à un noyau prédicatif et / ou coordonnée à une autre complétive en *quod*. Avec *postquam, quamuis*, en revanche, la valeur sémantique propre du conjoncteur semble régulièrement rester intacte. Un trait corrélatif est qu'en cas de diaphorisation par un pronom sujet ou objet, ces subordonnées continuent à occuper préférentiellement la tête de l'énoncé. La valeur circonstancielle forte de la conjonction implique qu'on a très nettement le sentiment d'avoir affaire dans ce cas à un type de

¹⁴ Voir M. LAVENCY (1991, p. 61).

subordination hybride, qui, grâce à de savantes sutures, encode avec un minimum de moyens un sens complexe dans une structure syntaxique condensée.

Par la superposition d'au moins deux constructions, originellement distinctes au niveau de la langue, sont réalisées en surface de nouvelles structures qui rendent perméables certaines frontières préexistantes. D'où en fin de compte l'impression qu'il existe entre les propositions complétives et les propositions circonstancielles une vaste zone d'intersection, dans laquelle un énoncé est ou bien à cheval sur deux types constructionnels différents, ou bien s'éloigne progressivement d'un premier type fonctionnel pour se rapprocher de tel autre.

Est-ce que, dans ces circonstances, la subordination complétive peut encore se concevoir comme un type de subordination purement ou essentiellement syntaxique, consistant en la réduction d'un contenu propositionnel en une partie de phrase simple et servant sémantiquement tout au plus à mener à recouvrement le contenu de la subordonnée avec celui du prédicat principal? Une étude de M. Bolkestein (1976) et une autre étude de G. de Boel (1992) ont déjà montré qu'après un verbe neutre de parole, comme le latin *dicere*, c'est l'orientation sémantique propre de la complétive qui décide de l'actualisation de tel sens particulier (assertif ou injonctif) du verbe introducteur, et non vice-versa. Ici, par une sorte de métissage de construction est révélée une autre voie d'accès du sémantique au syntaxique. Le résultat est une subordination sémantico-syntaxique, dans laquelle le rapport des forces qui existe entre les deux composantes, sémantique et syntaxique, peut varier en fonction du contexte et de la teneur sémantique propre du conjoncteur. Or cette interaction complexe du sémantique et du syntaxique, observée au niveau de la subordination propositionnelle, n'est-elle pas à l'image de ce qui se passe au niveau flexionnel pour certains objets qui, à côté de verbes comme *utor*, *pareo*, etc., revêtent la forme d'un génitif, d'un ablatif, d'un datif, voire d'un groupe prépositionnel et se trouvent par là même exclus de la transformation passive personnelle? Dans ce cas aussi, rappelons-le, il y a controverse sur la question de savoir si la forme casuelle particulière qui occupe la place de l'argument est synchroniquement susceptible d'une fonction sémantique spécifique ¹⁵. Peut-être les deux types de constructions gagneraient-ils à être expliqués l'un à la lumière de l'autre ...

En tout cas, les métissages de constructions propositionnelles que nous venons de passer en revue ne représentent pas des faits résiduels se situant hors des structures synchroniques. Ce qui doit être sollicité ici, ce sont moins les limbes lointaines de la préhistoire que les profondeurs de la langue qui donnent lieu à des manifestations de parole parfois inattendues. S'agissant d'un cas d'exploitation extrême des possibilités de la langue au niveau du discours,

¹⁵ Pour un aperçu rapide sur la question, voir p. ex. G. SERBAT (1981) et H. PINKSTER (1988b).

cette situation illustre ce que peut être le fonctionnement de la grammaire en situation. A partir d'un ensemble de règles déposées dans son cerveau, le locuteur moule des formes de propositions complétives nouvelles. Aussi ces structures, loin d'être stériles, sont-elles dynamiques. Rien d'étonnant donc qu'en français des énoncés tels «Je m'en réjouirais, si tu venais», aient toujours cours et semblent même plus féconds qu'en latin.

C. BODELOT

Université Blaise Pascal - Clermont-Ferrand II
U.F.R. Lettres, Langues et Sciences Humaines

Département de Latin
29, boulevard Gergovia
F - 63037 Clermont-Ferrand Cedex 1
et

Centre Universitaire de Luxembourg
Département des Lettres et des Sciences Humaines
162A, avenue de la Faïencerie
L -1511 Luxembourg

Références bibliographiques

- BARATIN, M., 1981, «Remarques sur l'emploi des temps et des modes dans le système conditionnel latin», *BSL*, 76,1, p. 249-273.
- BARATIN, M., 1982, «Remarques sur l'emploi des modes dans le système conditionnel latin», *IG*, 13, p. 5-6.
- BIRAUD, M., 1999, «Les propositions complétives du verbe *quæres*», *Les Complétives en Grec Ancien*, Jacquiod B. (éd.), Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, p. 235-250.
- BLOOMFIELD, L., 1970, *Le langage*, Paris, Payot (1ère éd. américaine 1933).
- BODELOT, C., 1998a, «*Tempo si, subsisto si ...* ou les propositions hypothétiques à sens «final» chez les historiens latins», *Moussyllanea, Mélanges de linguistique et de littérature anciennes*, Bureau B., Nicolas C. (éd.), Louvain-Paris, Peeters, p. 91-100.
- BODELOT, C., 1998b, «Si «complétif» chez Tite-Live», *Estudios de Lingüística Latina, Actas del IX Coloquio Internacional de Lingüística Latina*, García-Hernández B. (ed.), Madrid, Ediciones Clásicas, p. 169-183.
- BODELOT, C., 2000, *Espaces fonctionnels de la subordination complétive en latin. Etude morpho-syntaxique et sémantico-énonciative*, Louvain-Paris, Peeters.
- de BOEL, G., 1992 «La complétive: au carrefour de la syntaxe, de la sémantique et de la pragmatique», *Etudes de syntaxe du grec classique. Recherches linguistiques et applications didactiques, Actes du premier Colloque International de Didactique de la Syntaxe du Grec classique*, Biraud M. (éd.), Nice, Faculté des Lettres et Sciences humaines de Nice, p. 53-64.
- BOLKESTEIN, A. M., 1976, «The relation between form and meaning of Latin subordinate clauses governed by *verba dicendi*», *Mnemosyne*, 19,2, p. 155-175; 19,3, p. 268-300.

- DANGEL, J., 1982a, *La phrase oratoire chez Tite-Live*, Paris, Les Belles Lettres.
- DANGEL, J., 1982b, «Les phrases conditionnelles des discours liviens: un énoncé-débat subjectif», *IG*, 15, p. 10-18.
- ERNOU, A., THOMAS, F., 1953², *Syntaxe Latine*, Paris, Klincksieck.
- HOFMANN, J. B., SZANTYR, A., 1965, *Lateinische Syntax und Stilistik*, München, Beck.
- KÜHNER, R., STEGMANN, C., 1912-14², *Ausführliche Grammatik der lateinischen Sprache, II, Satzlehre, 1-2*, Hannover, Hahn (reprint, Darmstadt, WBG, 1988).
- LALLOT, J., 1999, «La complétive: une espèce insaisissable pour la grammaire antique», *Les Complétives en Grec Ancien*, Jacquiod B. (éd.), Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, p. 21-31.
- LAVENCY, M., 1991, «Pour une description fonctionnelle du syntagme nominal: la construction cataphorique + (pro)nom + proposition subordonnée», *Actes du Colloque "La nominalisation dans la syntaxe et le lexique du latin"*, *Etudes classiques*, II, Ternes C.-M. (éd.), Luxembourg, Publications du Centre Universitaire de Luxembourg, p. 55-77.
- LAVENCY, M., 1997², *Vsus. Grammaire latine*, Louvain-la-Neuve, Peeters, BCILL, 88.
- LEHMANN, C., 1973, *Latein mit abstrakten Strukturen*, München, Fink.
- LEMARÉCHAL, A., 1989, *Les parties du discours. Sémantique et syntaxe*, Paris, P.U.F.
- LONGRÉE, D., 1987, «Les compléments du nom en latin classique: syntaxe, sémantique et pragmatique», *CILL*, 13,1-2, p. 163-230.
- MEILLET, A., 1937⁸, *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*, Paris, Hachette (1ère éd. 1903).
- MULLER, C., 1996, *La subordination en français*, Paris, Colin.
- PINKSTER, H., 1988a, *Lateinische Syntax und Semantik*, Tübingen, Francke.
- PINKSTER, H., 1988b, «Non-accusative second arguments of two-place verbs in Latin», *CFC*, 21, p. 235-245.
- ROTHSTEIN, M., 1966³, *Propertius Sextus, Elegien, 1+2*, Dublin / Zürich, Weidmann.
- SERBAT, G., 1981, «Le système casuel est-il systématique?», *REL*, 59, p. 298-317.
- SERBAT, G., 1988, *Linguistique latine et linguistique générale*, Louvain-la-Neuve, Peeters.
- SERBAT, G., 1996, *Grammaire fondamentale du latin. Tome VI, L'emploi des cas en latin, vol. 1: Nominatif, Vocatif, Accusatif, Génitif, Datif*, Louvain-Paris, Peeters.
- TESNIÈRE, L., 1965², *Eléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck.
- TOURATIER, C., 1991, «Transitivité et valence ou syntaxe et sémantique», *Stemma*, 1, p. 103-113.
- VAIREL, H., 1982, «Les phrases conditionnelles / hypothétiques en français: la valeur de *si A, B*», *IG*, 14, p. 5-10.

